

Prim'X : Les bonnes pratiques pour la protection des données

Sécurité

Posté par : JulieM

Publié le : 17/12/2010 13:30:00

Suite aux vols d'ordinateurs de journalistes liés à l'affaire « Woerth-Bettencourt » et à l'affaire « Ockrent » notamment, **Xavier Dreux**, responsable marketing **Prim'X Technologies**, éditeur de solutions de sécurité informatique a souhaité agir face aux méthodes employées pour récupérer de la donnée et surtout rappeler quelques **bonnes pratiques pour assurer la protection des informations sensibles**.

Qui vole en amateur, vole un ordinateur !

Voler un ordinateur pour dérober de la donnée est devenue une méthode archaïque; Aujourd'hui, il est en effet possible de récupérer des données sans employer ce moyen visible au premier coup d'œil, si les informations ne sont pas protégées. Mieux vaut donc préserver la donnée en utilisant le chiffrement pour rendre celle-ci inexploitable, avant même que l'ordinateur ne soit volé.

Alors, comment protéger efficacement les données ? Faut-il protéger une partie des données seulement ? Faut-il ne rien laisser sur son ordinateur ? Si la solution fiable à 100 % n'existe pas, voici tout de même quelques conseils par rapport à quelques fausses possibilités de protéger ses données.



Ne laisser aucune donnée sensible sur son ordinateur et les conserver sur une clé USB, pourquoi pas ? Mais à plusieurs conditions : ne pas perdre ou se faire voler ce périphérique, et ne pas oublier de copier systématiquement les données sensibles sur la clé USB;

Pour palier au vol d'informations placées sur périphérique externe, il existe tout de même des solutions de protection qui permettent de chiffrer les données mises sur la clé USB, les rendant inexploitables. Sauf qu'il ne faut pas oublier d'y stocker les bonnes données.

Mais pour éviter que l'utilisateur n'oublie de mettre les données qu'il souhaite

prot ger sur la cl  USB, il n  existe malheureusement aucune solution.

Alors la cl  USB avec un coffre-fort est-elle la solution id ale ?

C  est en tout cas une premi re  tape pour rendre les informations stock es sur la cl  USB inexploitable par un tiers non autoris . Malgr  tout, nous laissons l  utilisateur cr er sa propre politique de s curit  et la libert  de d cider quelle(s) donn e(s) il doit chiffrer  

Pourquoi ne faut-il pas laisser l  utilisateur d cider des informations   s curiser ?

Laisser l  utilisateur d cider des donn es qu  il souhaite prot ger repr sente deux risques principaux. Tout d abord, l  utilisateur peut oublier de mettre sur la cl  les informations sensibles. Ensuite, l  utilisateur devient le seul juge en mati re de confidentialit  des informations. Mais est-il le mieux plac  pour faire ce choix ?

En entreprise, laisser l  utilisateur d cider de ce qu  il faut prot ger ou non peut rapidement devenir un casse-t te chronophage et peu efficace. Le sensibiliser   la protection de l  information, lui fournir une m thodologie peut  tre une solution, mais ceci implique d  interf rer dans son organisation de travail. Or, il est prouv  que pour faire adh rer l  utilisateur   une politique de s curit , il est n cessaire de ne pas changer ses habitudes de travail. Ainsi, il est pr f rable de mettre en place une solution transparente et automatique.

Si la cl  USB simple ou avec coffre-fort ne se r v le pas tr s efficace, pourquoi ne pas mettre un syst me de coffre-fort directement sur l  ordinateur ?

Cela permettrait en effet de limiter le risque de perte de cl  USB. Le disque virtuel enti rement chiffr  est ainsi directement sur l  ordinateur, ouvert et referm  par l  utilisateur d s qu  il le souhaite. Impossible donc,   premi re vue, d  acc der aux informations qui ont  t  plac es dans ce coffre-fort, si le mot de passe a correctement  t  cr  . Malgr  tout, ce sch ma n  vite pas l   cueil du libre choix de l  utilisateur   prot ger ce que bon lui semble.

L  id al est sans doute de pouvoir prot ger l  ensemble des donn es, sans distinction, et o ¹ qu  elles se trouvent.

Si l  utilisateur ne doit pas  tre le d cideur principal du type de donn es   chiffrer et de la protection des informations de l  entreprise, peut-on donner les pleins pouvoirs au service informatique ?

Effectivement, l  administrateur syst me doit-il  tre affranchi de toute limite et avoir acc s aux donn es sensibles de l  entreprise sous pr texte qu  il administre le syst me d  information ? Bien entendu, la r ponse est non. Le service informatique doit pouvoir avoir acc s aux machines des diff rents services, mais sans pouvoir prendre connaissance des documents utilis s par ces derniers.

Qui plus est, si il a en son sein des  l ments outsourc s ou b n fici  du support externe d  entreprises de services.

Les donn es ne doivent effectivement pas  tre lisibles par une personne non habilit e.

Droit d  acc s ne doit pas signifier droit de lecture.

Alors, peut-on r soudre deux probl matiques majeures li es au chiffrement des donn es  voqu es pr c demment :   savoir o ¹ doit-on chiffrer la donn e et quelles sont les donn es que l  on doit chiffrer ?

Il semble int ressant d tudier la possibilit  suivante : plut t que de chiffrer certaines donn es sur un espace d di , n est-il pas plus s r de chiffrer la donn e en permanence, o ¹ qu elle se trouve.

Les affaires de vol d ordinateurs ou de donn es ayant r cemment  maill es l actualit  ne sont sans doute pas les derni res. Plut t que d emp cher le vol de donn es, la solution la plus pragmatique reste de rendre ces donn es inexploitablees par les voleurs. Une donn e prot g e est une donn e crypt e.